



## Que feriez-vous dans ces cas-là?

Le copropriétaire responsable d'un dégât des eaux dans les parties communes refuse de traiter la cause de la fuite.

La société qui a mal installé le nouveau chauffage collectif veut facturer l'intervention nécessaire à son fonctionnement.

Suite à son licenciement, le gardien de l'immeuble assigne la copropriété devant le Conseil de prud'hommes.

Le bruit des nouveaux climatiseurs installés dans l'immeuble de bureaux voisin dérange toute la copropriété.

Un copropriétaire demande l'annulation d'une résolution d'assemblée générale portant sur la location de la loge.

Des travaux de voirie effectués par la commune endommagent le parking de l'immeuble.

Une copropriétaire refuse de régler les charges d'entretien extérieur.

## Un environnement à risque

Les syndics et les copropriétés sont en permanence en relation avec tous types d'interlocuteurs : artisans, fournisseurs, prestataires, salariés, administrations...

Cela représente autant de risques de litiges dont les conséquences financières peuvent être lourdes.

Dans un environnement juridique en perpétuelle évolution et de plus en plus complexe, une aide est nécessaire.

## Rien de plus difficile à gérer qu'un litige

Un constat d'huissier peut coûter 150 à 250 €, les honoraires d'un expert ou d'un avocat, obligatoire devant le Tribunal de Grande Instance, plus de 1 000 €... Se défendre coûte extrêmement cher. Un litige peut durer des mois, voire des années, nécessiter énormément d'interventions... Pour choisir les solutions les plus efficaces et bien se défendre, le conseil d'un spécialiste est indispensable.

La solution ?
L'aide et la compétence
d'un professionnel du droit au quotidien



# Sur simple appel, notre équipe de juristes met son savoir-faire à votre service pour

mettre la copropriété à l'abri des imprévus décharger la copropriété de la lourde gestion des litiges jouer le rôle de médiateur dans les litiges internes à la copropriété maitriser les charges de copropriété en réduisant les dépenses générées par les litiges

#### Le conseil iuridique

Une question ou une difficulté juridique ?

Nous vous délivrons l'information juridique.

Nous vous renseignons sur vos droits et obligations.

Nous vous orientons dans les démarches à entreprendre.

#### L'action juridique

Un litige?

Nous intervenons directement auprès de la partie adverse pour vous défendre et trouver une solution amiable adaptée.

Lorsque le litige le nécessite, nous faisons appel à un expert, un huissier ou un avocat.

#### L'action judiciaire

Un procès?

prestation

Nous vous assistons dans la mise en oeuvre de l'action en justice :

nous vous aidons à constituer votre dossier et entrons en relation avec l'avocat de votre choix et suivons l'affaire jusqu'à l'exécution de la décision rendue lorsque la procédure aboutit favorablement.

#### La participation aux frais juridiques

Des frais?

Nous les prenons en charge selon des plafonds très avantageux.



**Toutes questions** liées à la conservation, l'administration, l'entretien et l'amélioration des parties communes de l'immeuble garanti.



**Toutes questions** liées à la conservation, l'administration, l'entretien et l'amélioration des parties communes de l'immeuble garanti<sup>1</sup>.

les

modalités

d'interventio



**Toutes questions** liées à la conservation, l'administration, l'entretien et l'amélioration des parties communes de l'immeuble garanti<sup>1</sup>.



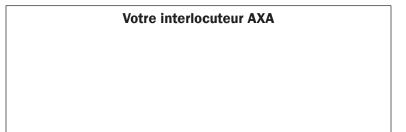
Travaux immobiliers5 270 € HT par litige²Conflits individuels du travail5 270 € HT par litige²Construction (option)5 270 € HT par litige²Autres domaines garantis21 084 € HT par litige²

1- Sous réserve des limitations et des exclusions de garantie figurant au contrat. 2- Valeurs 2011

3 options : Doublement des montants de prise en charge / Recouvrement de charges / Construction

## Résoluo Copropriété

Le complément indispensable à l'assurance Multirisque Immeuble



### Notre savoir-faire

150 juristes 350 avocats, 700 experts, 300 huissiers partenaires Plus de 250 000 conseils par téléphone chaque année Plus de 30 000 litiges gérés chaque année

Ce document est imprimé sur un papier recyclable et biodégradable fabriqué à partir de bois issu de forêts gérées durablement.

